



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Propos discriminatoires au sein de la Solideo

Question écrite n° 38448

Texte de la question

M. Éric Coquerel alerte M. le Premier ministre sur les propos racistes, misogynes et discriminatoires envers les habitants de Seine-Saint-Denis tenus en toute impunité au sein de la Solideo. Le 18 avril 2021, une enquête menée par Mediapart fait état d'accusations de propos et de pratiques insupportables au sein de la Solideo. Il s'adresse au Premier ministre non seulement en qualité mais aussi en lien avec ses fonctions passées consistant à superviser pour l'État l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 en tant que délégué interministériel, puis président de la nouvelle structure du sport de haut niveau français, l'Agence nationale du sport. C'est donc à son niveau que doit se faire la réaction. La Solideo, cet établissement public d'aménagement, crée pour accueillir les jeux Olympiques de Paris en 2024, est un acteur-clé des JO. Il supervise notamment la construction de nombreux bâtiments olympiques accueillis par la Seine-Saint-Denis. Les propos rapportés, et que la Solideo ne dément pas auprès de Mediapart, sont choquants : de « Qu'est-ce qu'on va aller aider les Noirs en Seine-Saint-Denis ? », à des insultes sexistes envers la ministre des sports, Roxana Maracineanu, les propos misogynes et racistes sont récurrents. Ils proviennent notamment du responsable des relations institutionnelles de la Solideo. Les clichés dégradants sur la Seine-Saint-Denis sont également prononcés lorsque la question de déménager le siège de la Solideo dans le département s'est posée : « On ne va pas aller en Seine-Saint-Denis. Les femmes ne pourront pas rentrer le soir sans prendre le risque de se faire violer ». Quand des responsables, dont un commissaire en détachement, chargé de la sécurité à la direction des relations institutionnelles, tiennent ce genre de propos inqualifiables, il serait naïf de penser que cette ambiance n'aurait pas un impact négatif sur les habitants concernant les prises de décisions publiques de la Solideo. En Seine-Saint-Denis, le projet des jeux Olympiques suscite déjà des questions : est-ce que les infrastructures vont pouvoir durablement profiter aux habitants ? Les projets de spéculation immobilière qui s'abritent derrière les JO ne vont-ils pas avoir pour effet de repousser plus loin les populations les plus populaires de Seine-Saint-Denis ? Ces derniers ne veulent pas être les oubliés de la compétition ni des témoins passifs des jeux Olympiques. Surtout, les habitants demandent du respect. Et il paraît inconcevable que des dirigeants institutionnels puissent tenir des propos aussi insultants, en pleine contradiction avec l'esprit d'ouverture et de solidarité promu par les jeux Olympiques. En conséquence, M. le député demande M. le Premier ministre, ce qu'il compte faire afin d'obtenir de la part des dirigeants de la Solideo des excuses publiques aux habitants de Seine-Saint-Denis et des assurances concrètes envers eux que ces propos ne reflètent pas l'état d'esprit de leur projet. Il insiste sur la nécessité de sanctions exemplaires et d'engagements forts. Si les délais sont difficiles à tenir et les chantiers immenses, il doit être prouvé qu'aucun contexte, et que rien, ni personne ne peut salir les habitants de Seine-Saint-Denis impunément.

Texte de la réponse

La France accueillera les jeux Olympiques et Paralympiques d'été en 2024. L'organisation de cet événement constitue une opportunité pour le département de la Seine-Saint-Denis, où seront implantées de nombreuses épreuves sportives majeures, comme les compétitions d'athlétisme et une partie de celles de natation, ainsi que plusieurs infrastructures pérennes, comme le village des athlètes et le centre aquatique olympique. Dès la phase

de candidature, la volonté de l'ensemble des parties prenantes (Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif) a été clairement définie : laisser en héritage, grâce aux Jeux, des installations pérennes et des opérations d'aménagements qui soient utiles aux habitants du département de la Seine-Saint-Denis, autour duquel a été construit le projet olympique. C'est la raison pour laquelle la SOLIDEO, établissement public de l'Etat présidé par la maire de Paris, chargé de la livraison des infrastructures pérennes et des opérations d'aménagements nécessaires à la bonne organisation des Jeux, consacre 80% de son budget à des opérations situées dans ce département et conduit l'ensemble de ses travaux en lien quotidien avec les collectivités territoriales concernées. A ce titre, l'engagement fort du Gouvernement en faveur de la Seine-Saint-Denis est constant depuis le lancement de la candidature. Les propos isolés relayés par Mediapart sont intolérables, injustifiables et en contradiction totale avec les valeurs de tolérance et de respect portées par le projet Paris 2024. En conséquence, le directeur général de la SOLIDEO a rapidement pris les mesures nécessaires pour faire toute la lumière sur ces faits et veiller à ce que cette structure et ses salariés demeurent exemplaires. Un salarié impliqué a d'ores et déjà quitté l'entreprise, et des mesures conservatoires ont été mises en œuvre pour les deux autres, dans le respect du droit du travail. L'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques implique la pleine mobilisation de tous les acteurs et l'Etat, qui investit plus d'un milliard d'euros dans la construction d'installations pérennes, est particulièrement attentif à la réussite de ce projet et à la préservation des valeurs qu'il promet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquere](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38448

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2021](#), page 3540

Réponse publiée au JO le : [27 juillet 2021](#), page 6007